

FONDATION HÔTEL-DIEU DE LÉVIS
États financiers

Exercice terminé le 31 janvier 2025

FONDATION HÔTEL-DIEU DE LÉVIS

États financiers

Exercice terminé le 31 janvier 2025

Table des matières

Rapport de l'auditeur indépendant	1 - 3
État des résultats	4
État de l'évolution de l'actif net	5
État de la situation financière	6
État des flux de trésorerie	7
Notes complémentaires	8 - 15
Renseignements complémentaires	
Annexe A - Produits et charges relatifs aux dons et placements	16
Annexe B - Produits et charges relatifs aux activités	17
Annexe C - Frais administratifs	18

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Aux administrateurs de
Fondation Hôtel-Dieu de Lévis

Opinion avec réserve

Nous avons effectué l'audit des états financiers de la Fondation Hôtel-Dieu de Lévis (l'« organisme »), qui comprennent l'état de la situation financière au 31 janvier 2025 et les états des résultats, de l'évolution de l'actif net et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi que les notes complémentaires, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

À notre avis, à l'exception des incidences éventuelles du problème décrit dans la section « Fondement de l'opinion avec réserve » de notre rapport, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de l'organisme au 31 janvier 2025 ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Fondement de l'opinion avec réserve

La fondation fait appel à des sociétés de services spécialisées qui offrent des solutions de gestion de placements. Il n'a pas été possible d'obtenir des éléments probants suffisants et appropriés concernant l'exactitude, la réalité et l'exhaustivité des produits de placements ainsi que leurs justes valeurs. Nous n'avons pas pu déterminer si des ajustements pourraient devoir être apportés aux montants des produits de placements, de l'excédent des produits sur les charges et des flux de trésorerie liés aux activités de fonctionnement pour les exercices terminés les 31 janvier 2025 et 2024, de l'actif à long terme au 31 janvier 2025 et 2024, et de l'actif net au 1er février 2024 et aux 31 janvier 2025 et 2024. Nous avons également exprimé une opinion d'audit modifiée sur les états financiers de l'exercice terminé le 31 janvier 2024, en raison des incidences éventuelles de cette limitation de l'étendue des travaux.

La fondation fait appel à une société de services spécialisée qui fournit une solution infonuagique pour la gestion des dons et des activités connexes. Il n'a pas été possible de mettre en œuvre des procédures d'audit complémentaires afin d'obtenir des éléments probants suffisants et appropriés à l'égard des contrôles de cette société de services. En conséquence, il n'a pas été possible d'obtenir des éléments probants suffisants et appropriés concernant l'exactitude, la réalité et l'exhaustivité des produits de dons. Nous n'avons pas pu déterminer si des ajustements pourraient devoir être apportés aux montants des produits de dons, de l'excédent des produits sur les charges et des flux de trésorerie liés aux activités de fonctionnement pour les exercices terminés les 31 janvier 2025 et 2024, de l'actif à long terme au 31 janvier 2025 et 2024, et de l'actif net au 1er février 2024 et aux 31 janvier 2025 et 2024. Nous avons également exprimé une opinion d'audit modifiée sur les états financiers de l'exercice terminé le 31 janvier 2024, en raison des incidences éventuelles de cette limitation de l'étendue des travaux.



Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de l'organisme conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit avec réserve.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de l'organisme à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider l'organisme ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de l'organisme.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

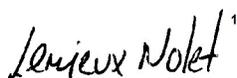
Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'organisme;

- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de l'organisme à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener l'organisme à cesser son exploitation;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.



LEMIEUX NOLET
comptables professionnels agréés
S.E.N.C.R.L

Lévis (Québec)
Le 27 mai 2025

¹ Par CPA auditeur, permis de comptabilité publique n° A115483

FONDATION HÔTEL-DIEU DE LÉVIS

État des résultats

Exercice terminé le 31 janvier 2025

	Fonds d'admi- nistration générale	Fonds grevé d'affectations	2025 Total	2024 Total
Produits				
Dons (annexe A)	1 121 834 \$	2 685 363 \$	3 807 197 \$	2 924 430 \$
Placements (annexe A)	3 017 674	-	3 017 674	1 177 966
Activités (annexe B)	1 951 911	-	1 951 911	1 606 930
	6 091 419	2 685 363	8 776 782	5 709 326
Charges				
Dons et placements (annexe A)	791 974	-	791 974	592 369
Activités (annexe B)	805 627	5 928	811 555	670 386
Frais administratifs (annexe C)	312 485	-	312 485	310 412
	1 910 086	5 928	1 916 014	1 573 167
Excédent des produits sur les charges avant contributions	4 181 333	2 679 435	6 860 768	4 136 159
Contributions au CISSS-CA Hôtel-Dieu de Lévis	-	1 211 962	1 211 962	1 374 888
Excédent des produits sur les charges	4 181 333 \$	1 467 473 \$	5 648 806 \$	2 761 271 \$

FONDATION HÔTEL-DIEU DE LÉVIS

État de l'évolution de l'actif net

Exercice terminé le 31 janvier 2025

	Investi en immobilisations	Grevé d'affectations (note 8)	Non grevé d'affectations	2025 Total
Solde au début de l'exercice	12 896 \$	16 269 601 \$	4 822 108 \$	21 104 605 \$
Excédent des produits sur les charges	(2 579)	1 467 473	4 183 912	5 648 806
Solde à la fin de l'exercice	10 317 \$	17 737 074 \$	9 006 020 \$	26 753 411 \$

	Investi en immobilisations	Grevé d'affectations (note 8)	Non grevé d'affectations	2024 Total
Solde au début de l'exercice	13 665 \$	15 409 469 \$	2 920 200 \$	18 343 334 \$
Excédent des produits sur les charges	(2 952)	561 781	2 202 442	2 761 271
Affectations internes	-	298 351	(298 351)	-
Investissement en immobilisations	2 183	-	(2 183)	-
Solde à la fin de l'exercice	12 896 \$	16 269 601 \$	4 822 108 \$	21 104 605 \$

FONDATION HÔTEL-DIEU DE LÉVIS

État de la situation financière

31 janvier 2025

	2025	2024
Actif		
Actif à court terme		
Encaisse	545 920 \$	1 399 931 \$
Débiteurs (note 3)	81 215	50 412
Intérêts courus	46 699	43 967
Dons à recevoir	21 580	27 809
Frais payés d'avance	416 719	142 235
	1 112 133	1 664 354
Placements (note 4)	26 111 275	19 972 079
Immobilisations corporelles (note 5)	10 317	12 896
	27 233 725 \$	21 649 329 \$
Passif		
Passif à court terme		
Créditeurs (note 6)	272 070 \$	319 352 \$
Produits perçus d'avance (note 7)	208 244	225 372
	480 314	544 724
Actif net		
Investi en immobilisations	10 317	12 896
Grevé d'affectations (note 8)	17 737 074	16 269 601
Non grevé d'affectations	9 006 020	4 822 108
	26 753 411	21 104 605
	27 233 725 \$	21 649 329 \$
Engagements (note 9)		

Au nom du conseil,

_____, administrateur

_____, administrateur

FONDATION HÔTEL-DIEU DE LÉVIS

État des flux de trésorerie

Exercice terminé le 31 janvier 2025

	2025	2024
Activités de fonctionnement		
Excédent des produits sur les charges	5 648 806 \$	2 761 271 \$
Éléments n'affectant pas la trésorerie		
Gains matérialisés sur placements à la juste valeur	(475 704)	(398 637)
Gains non matérialisés sur placements à la juste valeur	(1 833 451)	(239 484)
Amortissement des immobilisations corporelles	2 579	2 952
	3 342 230	2 126 102
Variation nette d'éléments hors trésorerie liés au fonctionnement		
Débiteurs	(30 803)	(17 445)
Intérêts courus	(2 732)	(15 924)
Dons à recevoir	6 229	277 410
Frais payés d'avance	(274 484)	(330)
Créditeurs	(47 282)	(253 812)
Produits perçus d'avance	(17 128)	28 554
	2 976 030	2 144 555
Activités d'investissement		
Variation nette des placements	(3 830 041)	(3 733 445)
Acquisition d'immobilisations corporelles	-	(2 183)
	(3 830 041)	(3 735 628)
Variation nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	(854 011)	(1 591 073)
Trésorerie et équivalents de trésorerie au début de l'exercice	1 399 931	2 991 004
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin de l'exercice	545 920 \$	1 399 931 \$

FONDATION HÔTEL-DIEU DE LÉVIS

Notes complémentaires

31 janvier 2025

1. Statut et nature des activités

La fondation, constituée en vertu de la partie III de la Loi sur les compagnies du Québec, est un organisme de bienfaisance au sens de la Loi de l'impôt sur le revenu et a pour mission de contribuer au mieux-être de la population desservie par le CISSS-CA Hôtel-Dieu de Lévis, d'offrir à la collectivité un moyen de participer au développement du centre hospitalier par l'achat d'équipements médicaux, par le développement d'infrastructures médicales et par le financement de projets de recherche scientifique afin d'améliorer les diagnostics, les traitements et les soins. La fondation s'emploie également à créer, développer et consolider des liens durables avec ses donateurs et ses bénévoles et organise des activités de collecte de fonds auprès de la collectivité.

2. Principales méthodes comptables

L'organisme applique les normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Comptabilité par fonds affectés

Les fonds investis en immobilisations présentent les montants investis en immobilisations corporelles.

Les fonds grevés d'affectations présentent les apports reçus qui sont assortis de restrictions précises quant à leur utilisation à l'extérieur du cadre de fonctionnement habituel de la fondation.

Le fonds d'administration générale (fonds non grevés d'affectations) présente les activités et les programmes courants, ainsi que les activités générales de la fondation.

Utilisation d'estimations

La préparation des états financiers exige que la direction procède à des estimations et pose des hypothèses qui ont une incidence sur les montants présentés au titre des actifs et des passifs et sur les montants comptabilisés au titre des produits et des charges pour les exercices visés. Les résultats réels peuvent différer de ces estimations. Les principales estimations portent sur la probabilité de réalisation des promesses de dons et la durée de vie utile des immobilisations corporelles.

Trésorerie et équivalents de trésorerie

La politique de l'organisme consiste à présenter dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie les soldes bancaires, y compris les découverts bancaires lorsque les soldes bancaires fluctuent souvent entre le positif et le négatif, et les placements temporaires dont l'échéance n'excède pas trois mois à partir de la date d'acquisition.

FONDATION HÔTEL-DIEU DE LÉVIS

Notes complémentaires

31 janvier 2025

2. Principales méthodes comptables (suite)

Instruments financiers

Évaluation initiale

L'organisme évalue initialement ses actifs financiers et ses passifs financiers créés ou échangés dans des opérations conclues dans des conditions de pleine concurrence à la juste valeur. Les actifs financiers et passifs financiers qui ont été créés ou échangés dans des opérations entre apparentés, sauf pour les parties qui n'ont pas d'autre relation avec l'organisme qu'en leur qualité de membres de la direction, sont initialement évalués au coût.

Évaluation ultérieure

L'organisme évalue ultérieurement tous ses actifs financiers et ses passifs financiers au coût ou au coût après amortissement, à l'exception des placements dans des instruments de capitaux propres cotés sur un marché actif qui sont évalués à la juste valeur. Les variations de la juste valeur de ces instruments financiers sont comptabilisées dans les résultats de la période où elles se produisent.

Les actifs financiers évalués à la juste valeur se composent des placements en obligations, des actions cotées en bourse et des unités de fonds mutuels.

Dépréciation

En ce qui a trait aux actifs financiers évalués au coût ou au coût après amortissement, l'organisme détermine s'il existe des indications d'une possible dépréciation. Dans l'affirmative, et si l'organisme détermine qu'il y a eu au cours de l'exercice un changement défavorable important dans le calendrier ou le montant prévu des flux de trésorerie futurs, une réduction de valeur est comptabilisée aux résultats. Si les indications de perte de valeur s'atténuent ou disparaissent, la moins-value déjà comptabilisée doit faire l'objet d'une reprise de valeur dans la mesure de l'amélioration. La valeur comptable de l'actif financier ne peut être supérieure à ce qu'elle aurait été à la date de reprise de valeur si la moins-value n'avait jamais été comptabilisée. La reprise de valeur est comptabilisée aux résultats.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût. Elles sont amorties en fonction de leur durée de vie utile selon la méthode de l'amortissement dégressif et aux taux indiqués ci-dessous :

	Taux
Mobilier et matériel informatique	20 %
Logiciels	20 %

FONDATION HÔTEL-DIEU DE LÉVIS

Notes complémentaires

31 janvier 2025

2. Principales méthodes comptables (suite)

Constatation des produits

Comptabilisation des apports

Les apports sont comptabilisés selon la méthode de la comptabilité par fonds affectés. Selon cette méthode, les apports grevés d'affectations externes, incluant les dotations, sont comptabilisés lors de leur réception en produits dans le fonds correspondant à l'objet pour lequel ils sont versés. En l'absence d'un fonds affecté approprié, les apports grevés d'affectations externes sont comptabilisés dans le fonds d'administration selon la méthode du report. Les apports qui ne sont grevés d'aucune affectation sont comptabilisés dans le fonds d'administration lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que sa réception est raisonnablement assurée.

Dividendes et intérêts

Les produits d'intérêts sont comptabilisés sur une base d'exercice selon la méthode du taux effectif. Les produits de dividendes sont constatés lorsque le droit de percevoir le paiement est établi.

Activités

Les produits d'activités sont constatés à titre de produits lorsque les activités ont lieu.

Apports reçus sous forme de biens et de services

L'organisme reçoit des apports sous forme de biens et de services de la part de donateurs. Les apports sous forme de biens et de services utilisés dans le cours normal des activités, qui auraient dû être acquis par l'organisme à défaut d'un apport et dont la juste valeur peut faire l'objet d'une estimation raisonnable, sont évalués à leur juste valeur. Les autres apports sous forme de biens et de services ne sont pas comptabilisés dans les états financiers.

Ventilation des charges

Les salaires et avantages sociaux sont ventilés au prorata des heures travaillées pour chaque fonction.

3. Débiteurs

	2025	2024
Créances d'activités	41 593 \$	9 430 \$
Taxes à la consommation à recouvrer	39 622	40 982
	81 215 \$	50 412 \$

FONDATION HÔTEL-DIEU DE LÉVIS

Notes complémentaires

31 janvier 2025

4. Placements

	2025	2024
À la juste valeur		
Actions cotées en bourse et unités de fonds mutuels (coût 2025 - 12 189 524 \$; coût 2024 - 10 154 199 \$)	14 534 536 \$	10 779 682 \$
Obligations (coût 2025 - 7 386 094 \$; coût 2024 - 4 633 541 \$)	7 565 938	4 699 463
	22 100 474	15 479 145
Au coût		
Liquidités	3 027 466	2 779 348
Dépôts à terme et certificats de placements garantis, 1 % à 4,16 %, échéants d'avril 2025 à octobre 2026	983 335	1 713 586
	4 010 801	4 492 934
	26 111 275 \$	19 972 079 \$

5. Immobilisations corporelles

	2025		2024	
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur nette	Valeur nette
Mobilier et matériel informatique	55 819 \$	49 878 \$	5 941 \$	7 426 \$
Logiciels	53 744	49 368	4 376	5 470
	109 563 \$	99 246 \$	10 317 \$	12 896 \$

6. Crédoiteurs

	2025	2024
Comptes fournisseurs et frais courus	42 299 \$	35 733 \$
Salaires et vacances à payer	98 575	77 125
Contributions au CISSS-CA Hôtel-Dieu de Lévis	131 196	185 182
Sommes à remettre à l'État	-	21 312
	272 070 \$	319 352 \$

FONDATION HÔTEL-DIEU DE LÉVIS

Notes complémentaires

31 janvier 2025

7. Produits perçus d'avance

Les produits perçus d'avance représentent des montants encaissés d'avance pour les activités Loto Voyages, Loto Mobile, Dégustation de Prestige et autres activités du prochain exercice.

8. Actif net grevé d'affectations

L'actif net grevé d'affectations est composé de dons provenant de la dernière campagne majeure de financement, de dons dédiés à des départements spécifiques de l'Hôtel-Dieu de Lévis et pour la réalisation de divers autres projets.

L'actif net grevé d'affectations se répartit comme suit :

	2025	2024
Campagne majeure de financement	12 423 471 \$	12 423 471 \$
Autres projets (fonds dédiés)	2 634 272	2 506 942
Équipements médicaux	2 654 153	1 322 805
Bourses formation et recherche	25 178	16 383
	17 737 074 \$	16 269 601 \$

9. Engagements

Au cours de l'exercice terminé le 31 janvier 2024, la fondation s'est engagée à verser au cours des prochaines années une somme minimale de 10 000 000 \$ pour le projet de modernisation du site de l'Hôtel-Dieu de Lévis du bloc opératoire, du bloc endoscopique, de l'unité de retraitement des dispositifs médicaux et logistique provenant des sommes qui seront amassées par la fondation lors de la prochaine campagne majeure de financement.

Au cours de l'exercice terminé le 31 janvier 2025, la fondation s'est engagée à financer différents projets que souhaite réaliser l'Hôtel-Dieu de Lévis pour une somme de 16 645 000 \$. Ce financement est conditionnel à l'atteinte des objectifs de la prochaine campagne majeure de financement.

10. Promesses de dons

La fondation a obtenu des engagements de donateurs pour des promesses de dons totalisant 1 427 076 \$ et encaissables comme suit au cours des cinq prochains exercices: 2026 - 395 350 \$; 2027 - 18 600 \$; 2028 - 994 126 \$; 2029 - 10 000 \$ et 2030 - 9 000 \$.

La fondation est bénéficiaire de legs testamentaire et de polices d'assurance vie de donateurs pour des montants totalisant respectivement 6 161 000 \$ et 1 763 500 \$. Il est toutefois impossible de déterminer le moment des encaissements considérant la nature de ces donations.

FONDATION HÔTEL-DIEU DE LÉVIS

Notes complémentaires

31 janvier 2025

11. Contingent des versements

En vertu des règles fiscales, la fondation doit verser des dons équivalents à 3,50 % sur le premier million et de 5 % sur l'excédent de la valeur moyenne des biens des deux derniers exercices qu'elle n'a pas utilisés pour ses activités de bienfaisance.

Au 31 janvier 2025, la fondation respecte cette obligation.

12. Ventilation des salaires et avantages sociaux par fonction

Les salaires et avantages sociaux pour le personnel-cadre, le personnel administratif, le personnel de développement et le personnel de soutien ont été ventilés de la façon suivante :

	Dons et placements	Activités	Administration
Ventilation des charges			
Personnel-cadre	69,0 %	10,0 %	21,0 %
Personnel administratif	25,0 %	25,0 %	50,0 %
Personnel de développement	29,0 %	41,0 %	30,0 %
Personnel de soutien	- %	- %	100,0 %

Les salaires et avantages sociaux ont été ventilés comme suit :

	2025	2024
Dons et placements	343 091 \$	277 490 \$
Activités	114 116	114 167
Administration	235 884	245 554
	693 091 \$	637 211 \$

FONDATION HÔTEL-DIEU DE LÉVIS

Notes complémentaires

31 janvier 2025

13. Instruments financiers

Risques financiers

Les risques importants découlant d'instruments financiers auxquels l'organisme est exposé au 31 janvier 2025 sont détaillés ci-après.

Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque que l'organisme éprouve des difficultés à honorer des engagements liés à ses passifs financiers. L'organisme est exposé à ce risque principalement à l'égard de ses créiteurs.

Risque de crédit

Le risque de crédit est le risque qu'une partie à un actif financier manque à l'une de ses obligations et amène de ce fait l'organisme à subir une perte financière. Le risque de crédit pour l'organisme est principalement lié aux débiteurs et aux dons à recevoir.

Risque de change

Le risque de change est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations des cours des devises.

L'organisme est principalement exposé au risque de change en raison des placements dans des actions cotées en bourse et des unités de fonds mutuels dans des marchés internationaux.

Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations de taux d'intérêt. L'organisme est exposé au risque de taux d'intérêt en ce qui concerne ses instruments financiers à taux d'intérêt fixe qui assujettissent l'organisme à un risque de juste valeur.

Risque de prix autre

Le risque de prix autre est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations des prix du marché, autres que celles découlant du risque de taux d'intérêt ou du risque de change, que ces variations soient causées par des facteurs propres à l'instrument en cause ou à son émetteur, ou par des facteurs affectant tous les instruments financiers similaires négociés sur le marché. L'organisme est principalement exposé au risque de prix autre en raison des placements dans des actions cotées en bourse et des unités de fonds mutuels.

FONDATION HÔTEL-DIEU DE LÉVIS

Notes complémentaires

31 janvier 2025

14. Chiffres comparatifs

Certains chiffres de l'exercice 2024 ont été reclassés afin de rendre leur présentation identique à celle de l'exercice 2025.

FONDATION HÔTEL-DIEU DE LÉVIS

Renseignements complémentaires

Exercice terminé le 31 janvier 2025

	2025	2024
Annexe A - Produits et charges relatifs aux dons et placements		
Produits		
Dons		
Dons spécifiques - Campagne majeure 2014-2019	- \$	131 927 \$
Dons et contributions (incluant des dons en nature de 415 802 \$ (2024 - 101 061 \$))	3 807 197	2 792 503
Placements		
Intérêts	400 028	353 363
Dividendes	308 494	186 482
Gains matérialisés sur placements à la juste valeur	475 704	398 637
Gains non matérialisés sur placements à la juste valeur	1 833 451	239 484
	6 824 874	4 102 396
Charges		
Salaires et avantages sociaux	343 091	277 490
Coût des marchandises vendues	133 721	72 433
Entretien et réparations du matériel informatique	12 493	13 033
Matériel promotionnel	43 013	20 489
Papeterie et dépenses de bureau	71 020	89 479
Représentation et déplacements	2 780	3 446
Honoraires professionnels	128 977	68 788
Intérêts et frais bancaires	26 477	25 622
Autres	30 402	21 589
	791 974	592 369
Excédent des produits sur les charges relatifs aux dons et placements	6 032 900 \$	3 510 027 \$

FONDATION HÔTEL-DIEU DE LÉVIS

Renseignements complémentaires

Exercice terminé le 31 janvier 2025

	2025	2024
Annexe B - Produits et charges relatifs aux activités		
Produits		
Golf	100 437 \$	108 956 \$
Dégustation de Prestige	928 673	776 636
Loto Voyages	159 534	158 750
Loto Mobile	222 551	218 480
Raid Banque Nationale	252 324	192 322
Autres activités	288 392	151 786
	1 951 911	1 606 930
Charges directes		
Golf	46 186	48 325
Dégustation de Prestige	375 355	265 292
Loto Voyages	49 164	48 857
Loto Mobile	99 513	97 332
Raid Banque Nationale	66 895	54 087
Autres activités	41 776	37 026
	678 889	550 919
Excédent des produits sur les charges directes	1 273 022	1 056 011
Autres charges		
Salaires et avantages sociaux	114 116	114 167
Honoraires professionnels	13 167	-
Papeterie et dépenses de bureau	3 937	4 081
Représentation et déplacements	1 446	1 085
Matériel promotionnel	-	134
	132 666	119 467
Excédent des produits sur les charges relatives aux activités	1 140 356 \$	936 544 \$

FONDATION HÔTEL-DIEU DE LÉVIS

Renseignements complémentaires

Exercice terminé le 31 janvier 2025

	2025	2024
Annexe C - Frais administratifs		
Salaires et avantages sociaux	235 884 \$	245 554 \$
Entretien et réparations du matériel informatique	15 912	14 397
Matériel promotionnel	4 708	9 602
Papeterie et dépenses de bureau	10 605	9 959
Représentation et déplacements	7 584	4 976
Honoraires professionnels	33 073	20 327
Intérêts et frais bancaires	2 140	2 645
Amortissement des immobilisations corporelles	2 579	2 952
	<hr/>	<hr/>
	312 485 \$	310 412 \$
